

Le Cabilat

Bordères-sur-l'Echez - Bulletin municipal n°35 - Juin 2025

L'action sociale de proximité au service des habitants



La municipalité en action

*Transformation du centre bourg
Nouvel emplacement de la fête locale
Inauguration du centre de santé*



Carnaval
à l'école

P.13



Une nouvelle
balayeuse
aux services
techniques

P.14



Hommage
Marcel Trenz

P.18

▲ NAISSANCES

NGOLO KOUNA Isaac, Francis
CARDEILLAC Ava
GRECU Agnesa
KIERPACZ Zayn
CERVEAU Bernadette-Marie, Michelle, Yolande
LAVERCAN Gabriel, Riziky
MÉBALÉ Camélia, Laure, Pascale
IGAU KRASKER Madelyne, Marie, Jane
MANUEL Aaron, Esaie, Christophe, Franck
DOMENGES RUSQUES Andréa, Rose, Marcienne

▲ MARIAGES

DOMEZ Daniel, Louis, Georges / BARBÉ-POUCALOY Fabienne, Louisette
HEBRI Lynna / BENBRAHIM Aribi
FERRAND Alexandre, Bertrand, Maurice / BERGER Raphaëlle, Maria, Blandine

▲ TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

VERGEZ Justin, Léonce, Michel
LEFEBVRE Carole, Suzanne
GOSSARD Joseph, Evariste
MIROUSE Lucienne, Berthe
ROUZIER Béatrice, Marie, Josephine
DELNIEPPE Michel
ALLIERES Christiane, Odile
JANECZEK Jean

▲ DÉCÈS

TRENZ Marcel, André
ABADIE Gérard, Louis
LAFFONT Marie
AIRES Joaquim
LERMA Rosa Maria
CAUCHI Michel, Robert
GALBARDI David

La mairie ne dispose pas systématiquement de l'information de tous les décès des personnes nées ou habitant Bordères. Cela dépend de la dernière adresse enregistrée lors des formalités.

Nous vous remercions de votre compréhension.

p.2 État civil et sommaire

p.3 Mot du maire

p.4 L'action sociale de proximité au service des habitants

- France Services
- CCAS
- Dispositif « Petits déjeuners à l'école »
- Délivrance des titres sécurisés
- Centre de santé
- La commune investit pour vous

p.11 Travaux

- Centre bourg

p.12 Culture

- Patrimoine photographique
- Concerts

p.13 Enfance

- Carnaval des enfants
- 20 ans du Relais Petite Enfance
- Les élèves de CM1 en visite à la mairie

p.14 Environnement

- Balayeuse
- Ombrières
- Programme Eclairage public Tête en led
- Robot tondeuse

p.15 Bien vivre ensemble

- Opération « Rouler en toute sécurité avec un enfant à bord »
- Solidarité
- Objets trouvés
- Incivilités

p.16 Associations

- Programme des fêtes de la Saint-Barthélémy

p.18 Hommage

- Marcel Trenz

p.19 Agenda 2025

p.20 Anniversaire des 20 ans du RPE

Directeur de la publication : Jérôme Crampe

Coordination : Gisèle Vincent

Crédit photo : mairie et associations

Mise en page et impression : Imp. IMAGES RCS Tarbes 



Chères Borderaises, chers Borderais,

Dans un contexte national incertain et parfois difficile, l'engagement des communes représente un rempart précieux contre la précarité ou l'isolement. Très souvent, les habitants se tournent en priorité vers les mairies pour trouver des solutions aux difficultés qu'ils rencontrent.

L'action sociale, telle qu'elle est définie en général, vise à améliorer les conditions de vie des personnes les plus fragiles, elle tend à promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets.

Elle est mise en oeuvre par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics, les organismes de sécurité sociale, les associations ainsi que par les institutions sociales et médico-sociales.

L'action sociale telle qu'elle est pratiquée à Bordères sur l'Echez s'adresse à tous les habitants, elle a pour but de créer de la solidarité, du lien et d'aider les personnes en difficultés financières. Mais elle propose également des services pour faciliter le quotidien des administrés.

Aucun d'entre eux n'est obligatoire, mais le développement de l'action sociale figure parmi les priorités.

En plus du centre communal d'action sociale dans sa configuration classique, à savoir le secours financier, le soutien aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, la commune accueille dans les locaux de la mairie, France services, qui aide gratuitement les usagers à accomplir des démarches administratives. Afin de lutter contre l'exclusion numérique une conseillère numérique a été recrutée par la mairie.

Par ailleurs, depuis 2021, Bordères sur l'Echez fait partie des 16 communes du département équipées pour délivrer des cartes d'identité ou des passeports. Un agent municipal est dédié à ce service.

A l'école, les élèves bénéficient chaque jour d'un petit déjeuner, offert par la mairie en partenariat avec l'Education nationale.

La problématique de la santé a également été au cœur des préoccupations des élus dès le début du mandat. De réunions en concertations, le projet d'un centre de santé a vu le jour.

Le centre de santé Ma santé Ma Région, mis en place en partenariat avec la Région Occitanie, fonctionne depuis fin 2022. Il accueille près de 3000 patients par an. Il a été inauguré le 28 mai dernier, en présence de nombreux partenaires financiers ou médico-sociaux.

La volonté des élus et des agents est d'agir au service des habitants, l'intérêt général guidant toutes les actions. Il s'agit pour eux de toujours chercher à équilibrer les besoins et les droits de tous. C'est avec cet objectif qu'ils se mobilisent tous quotidiennement.

Votre maire
Jérôme CRAMPE

L'ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ

▲ FRANCE SERVICES

Conseiller numérique

Depuis janvier 2022, la mairie met à la disposition des Borderais un conseiller numérique France Services. Il est un acteur clé de la politique d'inclusion numérique à Bordères sur l'Echez, mise en œuvre au travers du programme national France Numérique Ensemble.

Ce service a permis à de nombreux habitants de mieux s'intégrer dans une société de plus en plus connectée, tout en renforçant le rôle de la commune comme facilitateur d'accès aux nouvelles technologies. Il combine accompagnement individuel et ateliers collectifs.

En 2024, 643 accompagnements individuels ont été réalisés à Bordères sur l'Echez (création et gestion de comptes en ligne, utilisation d'un ordinateur, navigation sur internet, utilisation des services publics dématérialisés, prise en main des outils numériques (tablettes, smartphones...)....).

50 ateliers collectifs ont été organisés, autour de différentes thématiques (cybersécurité, réseaux sociaux, bureautique etc.).

22 conseillers numériques opèrent sur le département des Hautes-Pyrénées.

Le petit plus : ateliers en petit effectif (6 participants maxi), adaptés à votre niveau, tout public et possibilité d'organiser des ateliers sur des thèmes à la demande.

Lieux des séances : salle Ernest Fourcade (ateliers collectifs), salle bâtiment CCAS (accompagnement individuel).

Inscription pour les ateliers collectifs ou rendez-vous pour l'accompagnement individuel : Messaline Du-vigneau, conseillère numérique France Services - 05.62.38.94.94.

France Services

Depuis octobre 2021, la municipalité offre un service d'accompagnement aux habitants, France Services, en partenariat avec les services de l'Etat. C'est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services.

France Services est installé dans les locaux de la mairie, il fonctionne avec deux agents salariés par la mairie, qui ont été formés. La mairie a financé les bureaux et le matériel informatique.

Les 15 opérateurs du bouquet de services France services : La Poste - CPAM - CAF - MSA - CARSAT - Pôle Emploi - Centre Départemental d'Accès au Droit - Impôts - Conseil Départemental - Mission Locale - Préfecture des Hautes-Pyrénées - ONACVG (Office national des anciens combattants et victimes de guerre) - Défenseur des droits - Groupement de gendarmerie départemental

L'Urssaf est un nouveau partenaire pour les autoentrepreneurs.

Il est également possible de gérer toutes les démarches en lien avec l'ANTS, via France Titres par exemple.

627 usagers uniques (venus une seule fois car leur

démarche est terminée) ont utilisé les services de France Services en 2024.

Les usagers doivent parfois revenir si par exemple la communication de codes est en attente.



Contact : 05 62 38 94 94

Du lundi au vendredi : 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h15.

AU SERVICE DES HABITANTS

▲ CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) accompagne les Borderais depuis sa création en 1982. Son conseil d'administration est présidé par le maire et il est composé d'élus et de personnes de la société civile qui prennent les décisions collégialement. Afin de s'adapter à l'accroissement de la population, la municipalité, sous l'impulsion de son maire Jérôme Crampe, a décidé d'augmenter de façon no-

table le budget du CCAS, passant de 90.000€ en 2019 à 150.000€ dès 2020. Chaque année, le budget du CCAS varie entre 120 000€ et 150 000€. Depuis le début du mandat, l'aide aux personnes en difficulté et l'accompagnement des séniors figurent parmi les priorités des élus. Ce choix se traduit par des actions concrètes favorisant le lien social et l'inclusion dans la commune.

Loisirs lien social

Colis gourmands de Noël

Au moment de Noël, environ 400 colis gourmands sont offerts aux habitants de plus de 75 ans. Ils sont préparés et portés à domicile par des élus, des membres du CCAS et des ados du centre de loisirs. L'atelier des Petites Mains réalisent des décorations de Noël qui font partie des cadeaux !



Repas de Noël

Durant les fêtes de fin d'année, les habitants de plus de 65 ans sont invités à un repas festif. 324 personnes en ont bénéficié en 2024. Ce moment permet de créer du lien social.

Les Ateliers séniors

Mis en place depuis 2019, 15 ateliers réservés aux habitants à partir de 65 ans rencontrent un vif succès. Ils rassemblent cette année au total 187 participants. Animés par des intervenants qui ont envie de faire partager leur passion, ils sont gratuits pour les participants.

La qualité des interventions étant primordiale, les nombreux participants sont répartis pour chaque atelier dans plusieurs groupes. Certains sont inscrits dans plusieurs ateliers.

Les ateliers :

atelier remue-méninges (jeux de société), danse en ligne, gym, marche, qi-quong, atelier Souvenirs-Souvenirs (échanger, partager des souvenirs sur un

thème défini), yoga sur chaise, atelier créatif, sport cérébral, anglais, espagnol, diététique, lecture, code de la route, arts plastiques.

N'hésitez pas à contacter le CCAS. Les inscriptions sont possibles en cours d'année.

L'adhésion annuelle est de 20€, elle donne accès à tous les ateliers.

Les journées intergénérationnelles de la cantine

Repas du mercredi

Si vous avez 60 ans ou plus et que vous habitez Bordères sur l'Echez, la municipalité, en lien avec le CCAS, vous propose de venir partager un repas avec les enfants qui déjeunent au restaurant scolaire. Chaque mercredi midi, les séniors peuvent déjeuner avec les enfants, moyennant 3,80€.

Vous pouvez vous inscrire pour le mercredi de votre choix, le lundi qui précède, dans la limite des places disponibles (maximum 12), au 05 62 38 94 92 ou 06 74 28 22 04.

Petits-déjeuners du vendredi

Les séniors peuvent également participer à la préparation des petits-déjeuners à l'école, servis aux élèves dans le cadre du dispositif « Petits-déjeuners à l'école » mis en place en partenariat avec l'Education nationale, depuis 2022.

Inscription à la mairie. 2 personnes maximum.



L'ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ

Accompagnement social

Portage de repas

50 bénéficiaires

1 salarié : 23 heures par semaine pour assurer le portage.

1 administratif : 5 heures par semaine pour saisir les menus et passer les commandes auprès du prestataire.

Les Borderais qui le souhaitent peuvent bénéficier du portage à domicile de repas préparés par La Culinaria. Depuis 2020, ce service propose aux séniors, un repas par jour, équilibré, prêt à réchauffer. Les livraisons sont assurées tous les jours du lundi au vendredi, il est possible de commander des repas pour tous les jours, du lundi au dimanche. Ce repas est composé d'un potage, d'une entrée, d'un plat avec accompagnement, d'un fromage et d'un dessert, pâtisserie aussi pour les plus gourmands, petit pain fourni ! Le portage est assuré et financé par le CCAS, les repas sont facturés en fonction des revenus des personnes, maximum 6,50€. Le CCAS s'est doté d'un véhicule frigorifique pour assurer ce service.



Présence Verte - Télésignalisation

Le CCAS, en partenariat avec la société Présence Verte, prend en charge les frais de mise en service et d'installation d'un système de téléassistance. Les utilisateurs paient un abonnement mensuel de 29€ par mois (4 à 10€ selon les revenus sont financés par le CCAS). Ce matériel permet aux bénéficiaires d'avoir une personne à leur écoute 24h/24 en cas de difficulté, que ce soit par un appel volontaire ou suite à une chute dans leur domicile ou leur jardin (déclenchement automatique). 50 personnes sont abonnées à ce service.

Colis alimentaires

Avec ses partenaires la Banque Alimentaire 65 et la Croix-Rouge, le CCAS apporte une aide alimentaire aux Borderais qui font face à des difficultés financières importantes. Cette aide est attribuée sous la forme d'un colis mensuel de denrées alimentaires

achetées auprès de la Banque Alimentaire 65 (épicerie salée et sucrée, fruits et légumes frais, produits laitiers ou carnés selon les arrivages). Après étude du dossier (calcul du reste à vivre par personne au sein du foyer), un colis peut être attribué pour 6 mois. Les colis sont préparés par les agents du CCAS et distribués avec l'aide de la Croix-Rouge, une fois par mois. Ces colis solidaires sont adaptés à la composition familiale et une participation financière d'un montant de 1€ par enfant et 2€ par adulte est demandée à chaque famille bénéficiaire. En cas de grande précarité, le CCAS se réserve le droit d'attribuer un colis en urgence gratuitement. 10 familles bénéficient de cette aide



Registre personnes vulnérables

La municipalité est très attentive au maintien du lien social et de la solidarité avec les Borderais et plus particulièrement les personnes isolées et/ou vulnérables.

Elle souhaite d'une part, rester à l'écoute de vos besoins, et d'autre part, mettre à jour le registre des personnes vulnérables que toutes les communes ont l'obligation de détenir.

Si vous voulez être contacté, vous ou bien un de vos proches, si vous souhaitez signaler une personne en difficulté ou isolée, nous vous proposons de nous transmettre vos coordonnées (Nom, prénom, adresse, téléphone) par les moyens suivants :

Mail : ccas@borderes-echez.fr

Téléphone : 05 62 38 94 92

du lundi au vendredi - 8h45-12h15 /13h45-17h15



AU SERVICE DES HABITANTS

▲ Dispositif « Petits déjeuners à l'école »

Depuis la rentrée de septembre 2021 pour la maternelle et de janvier 2022 pour l'école Arc-en-ciel, les élèves de Bordères sur l'Echez bénéficient du dispositif « Les petits déjeuners à l'école » que la municipalité a mis en place, gratuitement pour les familles, en partenariat avec l'Education nationale.

Ce dispositif s'inscrit dans la démarche globale de la municipalité en matière de développement durable et d'accompagnement social. L'idée est d'œuvrer le plus possible pour le bien-être des élèves.

Chaque jour, une classe de maternelle et deux classes d'élémentaire bénéficient de ces petits déjeuners offerts. L'élaboration des menus prend en compte l'équilibre alimentaire, la variété, l'écoresponsabilité

en matière de produits (locaux et ou bio, labellisés, non traités...)

Jérôme Crampe, le Maire, et Claire-Elodie Combes, Maire-adjointe chargée de l'Enfance, rendent régulièrement visite à l'équipe qui gère ce temps, agents municipaux, enseignants et ATSEM. Ils étaient présents ce mois-ci pour les petits déjeuners de l'école maternelle, aux côtés de la directrice, Christine Marin.

Lien intergénérationnel

Une fois par semaine, afin de favoriser les liens intergénérationnels, deux bénévoles participent, dans le cadre des ateliers seniors du CCAS, à la préparation et au service.



▲ Délivrance des titres sécurisés

Les rendez-vous pour établir une carte d'identité ou un passeport peuvent être pris à l'accueil de la mairie ou au 05 62 38 94 94.

Pour la remise des titres, les usagers sont accueillis tous les jours sans rendez-vous, du lundi au vendredi, aux heures d'ouverture de la mairie, de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h15.

La présence du demandeur est obligatoire. Si la demande concerne un mineur, le représentant légal ET le mineur doivent être présents.

Documents et pièces justificatives à fournir pour un renouvellement

- formulaire de demande CERFA ou la pré-demande en ligne (sur le site de l'ANTS (www.ants.gouv.fr/) sans oublier les nom, prénom, date et lieu de naissance de chacun des parents du demandeur). La pré-demande en ligne est à privilégier, elle facilite les démarches car elle permet d'éviter les erreurs de déchiffrage possibles sur un formulaire papier.
- 1 photographie d'identité en couleurs, de moins de 6 mois
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (original + photocopie) (factures ou échéanciers électricité, téléphone, gaz, assurance habitation, impôts, taxes habitation ou foncière)

Pièces à fournir pour une 1ère demande :

- acte de naissance

Pièces supplémentaires à fournir pour une demande pour un mineur :

- justificatif de l'autorité parentale (décision de justice si parents séparés, original + photocopie)
- CNI ou passeport du représentant légal (original + photocopie)
- si garde alternée : fournir le justificatif des deux domiciles ainsi que la CNI ou passeport des deux parents (original + photocopie).

Penser à avertir la mairie en cas d'impossibilité

Afin d'éviter l'engorgement du service, il est demandé aux personnes qui savent qu'elles n'honoreront pas un rendez-vous parce qu'une autre mairie leur a proposé une date plus proche, d'avertir la mairie de Bordères sur l'Echez, afin de ne pas bloquer le créneau réservé. Cela permettra à d'autres usagers d'obtenir un rendez-vous plus rapidement.

▲ Un partenariat Commune/Région

Le centre de santé de Bordères sur l'Echez a ouvert ses portes en novembre 2022. La commune a adhéré au GIP (Groupement d'Intérêt Public) Ma santé Ma Région, dispositif de la Région Occitanie. Le fonctionnement du "Centre de santé Ma Région à Bordères sur l'Echez" est piloté par le GIP. Les locaux ont été construits par la municipalité (coût : 1 million d'euros subventionné à 70% par l'Etat, la Région, le Département, la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées). Ils ont été équipés par la Région en mobilier, matériel informatique, matériel médical, dont un échographe.

Les secrétaires et les médecins sont salariés de la Région. Ces derniers sont équipés de véhicules électriques pour les visites à domicile.

La mairie met à disposition les locaux. Elle finance l'entretien du bâtiment (réparations, ménage), les fluides (eau, électricité), le téléphone, l'évacuation des déchets de soins.

Le secrétariat est à votre disposition pour la prise de rendez-vous, en concertation avec les médecins, au 05 36 02 00 11.

De la réflexion à la construction

La santé relève des compétences de l'Etat, mais devant les difficultés rencontrées par les habitants pour trouver un médecin traitant, avec en toile de fond le départ en retraite des médecins qui étaient installés sur la commune, la municipalité a décidé dès 2020 de s'engager dans un projet de création d'une structure médicale sur la commune de Bordères sur l'Echez.

De nombreuses réunions ont eu lieu avec des élus d'autres communes afin de recueillir les avis de ceux qui avaient réalisé des projets similaires, mais aussi avec les partenaires incontournables comme la CPAM et l'ARS, ainsi que les médecins installés à Bordères sur l'Echez.

Un projet de santé a été rédigé pour élaborer une feuille de route adaptée aux besoins de la commune et de son bassin de vie. Les étapes de la réalisation se sont déroulées conformément aux directives de l'ARS. Parallèlement à cette démarche, les bâtiments ont été construits par la municipalité.

Confrontée à la complexité de recruter des médecins, la commune a posé sa candidature dans le cadre de l'appel à projet de la Région Occitanie du GIP (Groupement d'Intérêt Public) « Ma santé Ma Région ». Un dossier a été élaboré avec les éléments communiqués par le bureau d'études choisi par les élus pour réaliser un diagnostic santé sur le territoire de la commune. Au terme de la procédure de candidature, la commune a été retenue. Elle a adhéré au GIP en juin 2022.

▲ Les chiffres clés au 31 décembre 2024



Les médecins et secrétaires

4.7 ETP* médecins, 2.7 ETP* secrétariat médical

8 médecins en activité

- 1 CDI à temps partiel de 30h
- 2 CDI à temps partiel de 18h
- 5 CDD dont 2 à temps complet et 3 à temps partiel de 10h et 9h par semaine

*équivalent temps plein

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30.

La patientèle

➤ 14 463 consultations en 2024 (9044 en 2023 - +40%)

➤ 2966 patients (2140 en 2023) ont choisi comme médecin traitant ce centre de santé

- 1384 de + de 60 ans, soit 47% ;
- 938 en ALD (affection longue durée), soit 32% ;
- 327 de moins de 16 ans, soit 11%.

➤ 1,5% environ des consultations réalisées en visites à domicile (219 en 2024)

► L'inauguration du centre de santé

L'inauguration officielle du centre de santé a eu lieu le 28 mai dernier, en présence de M. Jean Salomon, Préfet des Hautes-Pyrénées, de Mme Laura Escalé, représentant la Déléguée départementale de l'Agence Régionale de Santé, de M. Vincent Bounes, Vice-président de la Région, chargé de la santé, des conseillers régionaux, Mmes Pascale Peraldi et Yolande Guinle, MM. Philippe Baubay et Jean-Louis Cazaubon, de M. Michel Pélieu, Président du Conseil départemental, de M. Jean Buron, Conseiller départemental, de M. Gérard Trémège, Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées et de plusieurs élus municipaux.

La visite des locaux a permis aux personnes présentes d'échanger avec les médecins du centre et de découvrir les 5 cabinets de médecins, 3 cabinets infirmiers, 2 cabinets ostéopathe et orthophoniste, 2 salles d'attente pour les médecins, 1 salle d'attente pour les professions paramédicales, la salle pour les actions de prévention...

Jérôme Crampe, le Maire, a rappelé l'enjeu majeur pour le territoire que représentent toutes les structures d'offre de soins.

Aujourd'hui, une dizaine de médecins (qui représentent 4,5 équivalent temps plein) assurent les consultations qui sont en constante augmentation. Tous les intervenants se sont accordés à dire l'importance de cette structure, le rôle crucial des élus locaux dans la réalisation de tels projets. Les collectivités et l'Etat ont soutenu financièrement le projet, mais l'impulsion initiale est venue des élus. Tous ont insisté sur l'effort collectif à fournir dans le domaine de la santé, il est nécessaire de valoriser le territoire pour donner envie aux médecins de venir s'installer.

Un moment de convivialité a permis à tous les participants de continuer à échanger.



L'ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ

La commune investit pour vous

Le Centre de santé Ma Région, ma Santé de Bordères sur l'Echez.

En 2024, le budget du centre de santé présentait un déficit de 146 000€, partagé à parts égales entre la Région et la commune.

Les dépenses sont réparties comme suit :

Région Occitanie	Commune de Bordères sur l'Echez
Salaires des médecins et des secrétaires	Entretien des bâtiments (réparations et ménage)
Véhicules électriques pour visites à domicile	Eau, électricité
Entretien matériel et équipement des cabinets	Téléphone
Frais de fonctionnement du centre de santé de Bordères sur l'Echez et des services administratifs de la Région	Evacuation des Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux (DASRI)

France Services et délivrance des CNI et passeports

	Dépenses Mairie	Subvention Etat 2024	Reste à charge Mairie
France Services	47 040 2 agents + mise à disposition des locaux, électricité, téléphone, équipement informatique	40 000	7 040 + mise à disposition des locaux, électricité, téléphone, équipement informatique
Conseiller numérique	32 608	17 000	15 608
Délivrance CNI Passeports	8 736 1 agent	9 000	Mise à disposition locaux, électricité, téléphone, fournitures administratives

Centre Communal d'Action Sociale

Action	Bénéficiaires	Dépenses	Recettes	Invest. Mairie	Remarques
Téléalarme	50	4124.80 €		4124.80 €	
Portage de repas (La culinaire)	72	52104.03 €	52 082.50 € Participation bénéficiaires	21 873 € Salaire 1 agent Tous les matins	+ coût véhicule frigorifique (carburant, assurance, entretien etc.)
Colis alimentaires (banque alimentaire)	55	1842.00 € (achats banque alimentaire)	1 377.50 €	465 € Colis 1675€ Salaire 1 agent 4h 1fois/mois	
Voyage Séniors septembre	148	10251.00 €	5215.00 € Participation bénéficiaires	5 036 €	
Repas de Noël	324	17475.00 €		17 475.00 €	
Colis Noël	400	14355 €		14355 €	
Ateliers seniors	189	13932.80 €		13 932.80 €	

Centre bourg

Les travaux de la place Jean Jaurès qui ont débuté en novembre 2024 suivent leur cours. La 2e phase a commencé en mai 2025. Les différentes périodes d'intempéries ont retardé de quelques jours seulement la réouverture de la rue Pierre Sémaré, prévue le 25 avril et rouverte le 30 avril. Les entreprises sur le chantier ont renforcé leurs équipes sur site, afin de limiter au maximum le retard. En effet, la mairie avait imposé que les riverains de la place, les usagers et les commerces subissent le moins d'impact possible.

Dans les mois qui arrivent, la halle sera construite, ainsi que les trottoirs des rues Victor Hugo et Joliot Curie, qui offriront un bel espace piéton devant les commerces.

La Mairie reste à disposition pour apporter de l'aide aux usagers qui rencontreraient des difficultés à se déplacer dans la zone des travaux de la place Jean Jaurès.

Phase 1 – Novembre 2024 / Avril 2025

Transformation de la rue Pierre Sémaré
Construction du parking
Déplacement du kiosque
Déplacement provisoire du marché
Gestion des réseaux
Revêtements des sols (pierres, pavés...)



Phase 2 – Mai 2025 / Décembre 2025

Création de la halle et local technique
Abribus
Transformation rues Victor Hugo et Joliot Curie, avec élargissement trottoirs



Phase 3 – Janvier 2026 / Avril 2026

Création de l'espace Jardin
(aire de jeux, mobilier loisirs détente...)
Mise en valeur du kiosque



Plantations 500 arbustes
Transformation rue Jean Jaurès, avec création parking



▲ Patrimoine photographique

En vue d'une exposition lors des prochaines Journées du patrimoine, la commission extramunicipale, sous la houlette de M. Patrick Trapani, Maire-adjoint chargé de la culture, recherche des documents et des photos de Borderaises et de Borderais en lien avec les guerres de 14-18 et 39-45.

Si vous êtes en possession de clichés, de lettres etc. et que vous êtes d'accord pour les prêter ou les laisser reproduire, vous pouvez les déposer à la mairie, tous les jours du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h15.

Tous les dépôts seront restitués à leur propriétaire après l'exposition ou bien immédiatement (une copie pourra être faite à la mairie).



▲ Concerts

Fête de la musique

La Fête de la musique de Bordères sur l'Echez se déroulera le vendredi 20 juin, à partir de 18h00, place Lacassagne (monument aux morts)

Trois groupes animeront la soirée.

Raphabuleux de 18h00 à 20h00

Les sons arc en ciel de 20h00 à 22h00.

Sud Melody de 22h00 à minuit.

La buvette sera tenue par l'association des Chanteurs de Bordères



Concert Voix slaves

Valery Orlov donnera un concert « Les plus beaux chants slaves » à l'église Borderes-sur-l'Echez le dimanche 21 septembre à 17h.

Ancien des Chœurs de l'Armée Rouge, pianiste et compositeur, issu du Conservatoire National Supérieur d'Odessa, il revient pour nous enchanter par sa belle voix de basse.

Depuis déjà plusieurs années, il sillonne la France et fait vibrer les voûtes des petites églises et des grandes cathédrales, devenant un véritable troubadour de l'âme slave éternel avec les plus beaux chants russes, ukrainiens, orthodoxes et romantiques.

Pendant ce concert vous aurez l'occasion de découvrir les instruments traditionnels, notamment la mythique balalaïka, la reine de la musique russe, présentés par Tatiana Zolotoukhina, diplômée du Conservatoire de la musique traditionnelle d'Orenbourg.

Vente billetterie sur place 1h avant le concert. Réservation au 06.28.05.32.75

Tarif unique : 12€ - Gratuit pour les enfants <12 ans



► Les élèves de CM1 en visite à la mairie



Dans le cadre du programme de géographie « Connaissance de la commune et des institutions »,

les 38 élèves de CM1 sont venus rencontrer Monsieur le Maire à la mairie, accompagnés de leurs enseignants, Mme et M. Petitou.

Ils ont visité les locaux, sont passés dans tous les bureaux où Jérôme Crampe leur a présenté les agents présents à leur poste de travail et expliqué la fonction de chaque service.

Puis, installés dans la salle du conseil municipal, ils ont pu poser de nombreuses questions au premier magistrat de la ville, depuis le fonctionnement de la mairie jusqu'aux projets à venir, en passant par l'emploi du temps d'un maire ou la taille des jeux qui seront installés sur la place rénovée. Un goûter offert par la mairie a clôturé l'après-midi.

► 20 ans du Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance de Bordères sur l'Echez fête cette année ses 20 ans !

Le RPE est un lieu unique d'échanges et de partage, qui permet de créer des liens précieux entre les familles et les assistantes maternelles, et qui offre aux tout-petits des moments de découverte, de jeux ou d'apprentissage, dans un cadre agréable et adapté.

Une centaine de parents, enfants et assistantes maternelles avaient répondu présents à l'invitation de la municipalité pour célébrer ce service offert gratuitement aux assistantes maternelles et aux familles du canton et de Lagarde.

A partir de 17h, un programme très festif était proposé, jeux en bois, stand de pancakes, de barbes à papa...

Dans son discours, Jérôme Crampe, le Maire,

a remercié Karine Dassain, la responsable du RPE, Claire-Elodie Combes, Maire-adjointe chargée de l'Enfance, les services administratifs et techniques pour l'organisation de ce moment convivial.

Le RPE n'est pas un équipement obligatoire pour les communes (il le deviendra pour les communes de plus de 10 000 habitants en 2026).

Bordères avec 5600 habitants n'est pas concernée par cette obligation.

Pourtant depuis 20 ans, la commune offre ce service aux habitants du territoire.

Le RPE, sa création, son maintien, reflète la volonté de la commune de garder l'Education au rang des priorités municipales.

Retrouvez en page 20 les photos de cette journée.

► Carnaval des enfants

Tout au long du mois de mars, les élèves de l'école Arc-en-ciel et de l'école maternelle Charles Perrault, ainsi que les tout-petits du Relais Petite Enfance ont défilé au centre de Bordères sur l'Echez pour célébrer carnaval. Ce sont plus de 300 enfants qui ont participé à ces moments festifs.

Avant de démarrer, accompagnés de la batucada Em Cima, tous ont proposé, aux familles présentes sur l'agora ou à la maternelle, des chorégraphies, un concert de percussions, des chansons, le tout répété au cours de plusieurs ateliers de préparation. Les policiers municipaux et des agents des services techniques ont assuré la sécurité des cortèges tout au long des déambulations.

Félicitations à tous ces artistes en herbe et merci

aux accompagnants, enseignants, ATSEM, parents référents, membres de la Batucada et services municipaux.



▲ Balayeuse

La municipalité vient d'acquérir une nouvelle balayeuse, pour un coût de 227400€, en remplacement de l'ancienne devenue trop vétuste. Cet équipement participe quotidiennement au bien-vivre dans la commune.

Il joue un rôle essentiel dans la gestion de la propreté des espaces publics, notamment pour assurer le nettoyage des écoles, des rues de la commune et des zones stratégiques comme le domaine public après le marché dominical, indispensable pour garantir des conditions d'hygiène optimales.

Cette balayeuse très performante est équipée d'un nettoyeur haute pression, d'un tuyau aspire-feuilles, d'un 3e balai pour le désherbage.

Elle sera utilisée du lundi au vendredi, de 7h à 14h. Deux agents municipaux sont les pilotes titulaires et un agent suppléant mécanicien assurera l'entretien.



▲ Ombrières

Les ombrières photovoltaïques des trois sites prévus sont en service. Elles sont situées sur les parkings de la Place des Ecoles, de la salle Concorde et du Complexe sportif Christian Paul.

L'objectif est d'ombrager les parkings, tout en produisant de l'énergie faiblement carbonée à hauteur de 1,3 millions de KWh par an, l'équivalent de la consommation électrique de 280 logements hors chauffage.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise AMARENCO, sans coût pour la commune qui perçoit un loyer annuel pour la mise à disposition de l'espace public.



▲ Programme Eclairage public Tête en led

Le Syndicat Départemental d'Energie a proposé aux communes un programme de remplacement massif des ampoules de l'éclairage public par des led.

Le financement est assuré pour 10% par le SDE65, 10% par la commune et 80% par un prêt dit « intracting » auprès de la Banque des Territoires, porté par la commune, amortissable en 13 ans.

Les annuités sont payées par les économies générées par le remplacement des lampes par des ampoules Led.

A Bordères sur l'Echez

- . 1267 points lumineux
- . 154 sont déjà équipés de Led, soit 12% du parc
- . 2e tranche 2025 : 718 lampadaires supplémentaires (= 70% éclairage public en Led).
- . Puissance installée divisée par 2 = baisse de 40% sur la consommation
- . 395 points restant non traités pourront faire partie d'une 3e opération Tête en led

▲ Robot tondeuse



Un robot tondeuse a été acheté pour la tonte des terrains de foot et de rugby. Cet équipement présente de nombreux avantages. Réduction des coûts de main-d'œuvre, entretien plus régulier et uniforme, économie d'énergie

et respect de l'environnement, moins d'usure de la pelouse, gain de temps pour les agents municipaux.

Opération « Rouler en toute sécurité avec un enfant à bord »

Dans le cadre de l'opération nationale « Rouler en toute sécurité avec un enfant à bord », des policiers étaient présents le 27 mai dernier sur le parking de l'école Arc-en-ciel. Leur objectif était de sensibiliser aux bons gestes en matière de sécurité routière les parents qui déposaient leurs enfants pour l'entrée en classe.

Le Préfet des Hautes-Pyrénées, le Directeur

départemental de la Police Nationale et le Maire, ont assisté à cette matinée.

Pour rappel, les enfants doivent voyager attachés, à l'avant ou à l'arrière selon leur âge, et sur un siège auto s'ils ont moins de 10 ans.

Cette opération complète l'action quotidienne des policiers municipaux qui assurent la sécurité aux abords des écoles.



Solidarité

A la suite du passage du cyclone Chido à Mayotte en décembre 2024, le plus dévastateur enregistré sur l'archipel depuis 90 ans, la commune de Bordères sur l'Echez s'est associée à l'Association des Maires de France, via ses partenaires sur place, la Protection

civile et la Croix Rouge pour apporter un soutien financier au département de Mayotte. Une aide de 3000€ a été votée lors du conseil municipal du 17 février 2025.

Objets trouvés

Une rubrique « Objets trouvés » est disponible sur le site de la mairie de Bordères sur l'Echez.

Vous pouvez y accéder en cliquant sur « S'entraider », puis « Objets trouvés ».

<https://www.borderes-echez.fr/page/objets-trouves>
Chaque objet apporté est immédiatement mis en ligne dans cette rubrique.

Il est conservé 12 mois.

Passé ce délai, la photo n'apparaîtra plus et l'objet

sera détruit ou recyclé.

Les objets trouvés rapportés en mairie peuvent être récupérés aux horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi : 8h45-12h15 / 13h45-17h15.

Une pièce d'identité vous sera demandée, voire un justificatif d'appartenance.

Vous pouvez contacter les objets trouvés à l'adresse objets.trouves@borderes-echez.fr

Incivilités

Une tournée de collecte des déchets est effectuée chaque lundi et vendredi par deux agents des services techniques municipaux. Ils ramassent les déchets abandonnés sur la voie publique, dans les rues du village, mais aussi les déchets sauvages déposés dans différents endroits (bois, chemins, zones isolées etc.), dont certains ont été équipés de

caméras de vidéosurveillance.

Ces incivilités ont un coût important pour la collectivité.

Coût annuel du traitement des déchets collectés
- Traitement des déchets : 7871,00€
- 2 agents services techniques : 33500,00€
- Total : 41 371,00€/an

Programme des fêtes de la Saint-Barthélémy (Provisoire)



Vendredi 22 août

- **19 h** : relais pédestre organisé par la JAB Course à pied et marche
- **20h** : ouverture des fêtes et remise des clés du village par le maire, suivie de l'apéritif offert par le Comité des fêtes et les conscrits
- *Horaire à confirmer* : bal disco animé par le podium TNT



Samedi 23 août

Lancer d'espadrilles organisé par le Comité des fêtes place Jean Jaurès
Bal animé par le podium Eclipse

Dimanche 24 août

Cérémonie au monument aux morts et dépôt de gerbe
Vin d'honneur offert par la commune
Cavalcade
Bal animé par l'orchestre Sud Melody
Marche aux flambeaux et feu d'artifice offert par la commune au complexe sportif Christian Paul

Pendant les 3 jours :
Buvette et restauration avec le Comité des fêtes
Fête foraine

Le programme édité par le Comité des fêtes sera présenté aux habitants lors des sérénades.



Vendredi 22 août - Course-relais des fêtes

La JAB Course à pied et Marche vous attend nombreux, le vendredi 22 août prochain pour la course relais des fêtes, à partir de 19h, sur la place Lacassagne.

Au programme : un relais de 2 x 6 km course et une marche non chronométrée de 6 km.

Inscriptions sur place à partir de 17h45 ou sur pyreneeschrono.fr

Récompenses course : 3 premières équipes hommes, femmes et mixtes.

Règlement disponible sur jab-course.fr, PPS de moins de 3 mois obligatoire.

Contact et renseignements : Jérôme Souyeaux 06.87.46.35.12 ou jerome.souyeaux@orange.fr

Course solidaire avec la JAB Course à pied et Marche

Suite au Cabilat trail de février 2025, la JAB Course à pied et Marche a décidé de reverser 1€ par inscription à une association caritative. Cette année l'association choisie était les Joyeuses Joëlettes, qui permet à des personnes en situation de handicap de participer à des épreuves sportives avec une joëlette (type de fauteuil à roues adaptées à tous les terrains nécessitant des porteurs).

Quelques jours après la course, le président de la JAB, Jérôme Souyeaux, et l'organisateur de la course Clément Cantet, entouré du bureau du club, ont reversé un chèque de 370€ à Stéphanie et Hélène, les présidentes de l'association.



206 jeunes de l'ELPY au match de ligue 2 Pau FC-Clermont Foot

En avril dernier, 206 Elpyiens des U6 aux U17, licenciés, parents et frères et sœurs étaient au Nouste camp du Pau Football Club, pour assister au match de ligue 2 PAU FC- CLERMONT FOOT. Les jeunes du club borderais associés au club des supporters palois ont bien animé les lieux, permettant aux jaunes et bleus d'arracher le match

nul 2-2 dans les arrêts de jeu de la rencontre. Ils ont brandi drapeaux, entonnant chants avec le mégaphone des ultras, tous bras-dessus bras-dessous. Les ultras palois les ont grandement remerciés pour leurs encouragements et soutien, leur offrant casquettes et autocollants du club. À la fin de la rencontre, ils ont reçu un maillot signé par le joueur Kalhid Boudaib. Comme le signalait un éducateur de l'école de foot, « il y a des moments qui valent plus qu'une victoire ».



Une section enfants pour le Petit Théâtre Borderais

Le Petit Théâtre Borderais souhaite ouvrir une section pour les enfants de 8 à 10 ans à partir de la rentrée, sur un créneau de 17h30 à 18h30.

Au programme : Improvisation, confiance en soi, diction, lecture à haute voix, création de personnages, création d'une pièce...

L'association sera présente au Forum des associations le 6 septembre, pour vous donner tous les renseignements nécessaires.

Portes ouvertes du tennis

Samedi 28 juin de 14h à 18h à la salle ASPTT (11 rue Ampère).

Jeux, démonstrations, lots à gagner, tennis et pickleball. Renseignement au 06 41 80 25 02



MARCEL TRENZ

▲ Infatigable bénévole de la vie borderaïse



Marcel Trenz a toujours habité Bordères sur l'Echez, dans la maison de ses grands-parents maternels où il s'est éteint en janvier dernier. Infatigable bénévole, il s'est impliqué dans de nombreux projets sur la commune, que ce soit dans la construction du Foyer Mille clubs ou bien la création de la JAB, la Jeunesse Amicale Borderaïse, ou encore l'organisation de festivités.

Engagé dans l'aventure du Foyer Mille clubs

En 1967, l'opération « Mille clubs de jeunes » est créée par le gouvernement de Georges Pompidou suite à un rapport de François Missoffe, alors Ministre de la Jeunesse et des Sports, dans le but de fournir gratuitement 1000 équipements aux communes volontaires et de les faire construire par les jeunes et gérer par eux-mêmes. Le critère d'attribution était lié à l'existence d'une association sportive, culturelle ou de loisirs. Le maire, Roger Paul, en a parlé aux élus municipaux dont certains pratiquaient des activités sportives avec Marcel Trenz. C'est ainsi qu'en 1972-1973 est née la construction du Foyer Mille clubs de Bordères sur l'Echez. La mairie a fait réaliser la chape qui allait accueillir le bâtiment arrivé en kit. Marie-Claude Trenz, son épouse, se souvient des fabuleux moments avec les nombreux bénévoles unis par ce projet commun très enthousiasmant, même s'il a été très chronophage.

Premier président de la JAB

Côté sportif, Marcel Trenz est, avec ses amis Jacques Herrau (cyclotourisme), Christian Azzopardi (judo), et Marie-Claude, son épouse (gymnastique), cofondateur de la Jeunesse Amicale Borderaïse, la JAB, créée pour candidater au projet national des Foyers Mille clubs.

Il a été le premier président de la JAB. Pendant des années, il n'a eu de cesse que de faire vivre l'association. En août 1980, il a initié l'organisation de la première grande fête sportive, ancêtre du forum des associations, pour faire découvrir les différentes sections, judo, cyclotourisme, gym, musculation, pétanque, basket, ski, cyclisme (qui animera pendant plusieurs années les lundis des fêtes de Bordères), tennis, 3e âge. En 1983, se sont ajoutés le basket handisport et la danse.

Il a également été l'instigateur du premier Noël des enfants adhérents à la JAB, mais aussi du premier réveillon du Nouvel An borderaïs avec traiteur et orchestre à la salle polyvalente. Il n'avait pas boudé son plaisir de voir 450 personnes dont de nombreux Borderaïs rassemblés pour cette occasion.

Son épouse Marie-Claude explique qu'il avait besoin de créer, d'organiser. Il s'est investi profondément dans l'aventure de la JAB, ne comptant pas son temps,

puisant dans ses deniers personnels pour certains équipements sportifs, utilisant son véhicule personnel pour transporter les enfants disputer des compétitions de judo dans différentes villes, activant son réseau de connaissances pour acquérir du matériel. C'est ainsi qu'il a trouvé le premier tatami d'occasion à Toulouse, récupéré grâce à un camion prêté par un ami concessionnaire automobile...

En 2003, Francis Tarissan, le maire de l'époque, lui a remis, au cours d'une cérémonie, la médaille de la ville pour son implication dans la vie associative de la commune en tant que président de la JAB durant plusieurs années.

Cycliste accompli

Grand sportif, il aimait le vélo, le ski et la montagne. Il a fait rayonner la JAB avec ses amis du club cyclotourisme lors de compétitions comme Luchon-Bayonne ou encore Bordeaux-Paris en 1980 où il a battu avec son ami Jacques Herrau, le record tandem cyclosportif (650km en 21h20). En 1986, pour ses 40 ans, il a relié en 5 jours de vélo, après 1500km ; Bordères sur l'Echez, son village adoptif, à Hulzweiler, son village natal en Allemagne.

Amoureux des arts

Son amour des arts, de la peinture, des belles lettres, de la chanson française et francophone l'a conduit au festival tarbais de chanson francophone, le Pic d'or, depuis sa création en 1985, jusqu'en 2005 comme membre du jury représentant la SACEM, puis comme président de l'association de 2005 à 2010. Il y a fait venir de nombreux artistes, dont Claude Lemesle, parolier, Alain Chamfort, compositeur, musicien, interprète, Yves Lacoste, sculpteur sur bronze borderaïs...

Sa famille et ses amis en parlent

Lorsqu'on interroge sa famille et ses amis, tous sont unanimes pour décrire Marcel Trenz comme un homme sportif, aux grandes qualités humaines, avec une très forte personnalité, leader tenace, exigeant envers lui-même comme envers les autres, passionné, créatif et innovant.



MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS 2025

Cette présentation non exhaustive pourra être complétée au fil des mois

Juin

01 au 30

20

Exposition de peinture par ILO

Fête de la musique

Juillet

01 au 31

20

Exposition de peinture par Jean-Michel Courrèges

Championnats de France de Quilles de six

Août

22

22, 23, 24

1^{er} au 31

Course relais course-marche avec la JAB Course et Marche

Fête locale

Exposition de peintures par Robert Gras et Corinne Fouillet

Septembre

6

8 au 30

14

21

21

Forum des associations

Exposition de photos et documents

«Bordères et les Borderais durant les deux guerres»

Vide-greniers de l'ELPY (au stade - lieu à confirmer)

Journées du patrimoine

Concert Les plus beaux chants slaves par Valery Orlov

Octobre

01 au 31

Exposition de peintures au profit d'Octobre rose

Novembre

11

Cérémonie du 11 Novembre 1918

Décembre

01 au 31

14

Exposition de peintures par Jean Michel Dubois.

Repas de Noël des aînés

Dons du sang : 09/07 - 29/10

ANNIVERSAIRE DES 20 ANS DU RPE

Samedi 5 avril 2025

